



# Les Officiales

Bulletin d'information CGT des salarié.e.s des Huissiers n°127 août 2021

## REPRESENTATIVITE SYNDICALE CHEZ LES HUISSIERS

Les résultats du 3<sup>ème</sup> cycle de la représentativité syndicale 2021 chez les Huissiers ont été diffusés, la CGT se place en 2<sup>ème</sup> Position derrière la CFDT. La CGT perd la première place avec 5 points de moins par rapport à la représentativité de 2016.

L'audience syndicale se calcule tous les 4 ans à partir des scrutins des élections dans les TPE de moins de 10 salarié.e.s et des élections professionnelles (CSE). Le taux de représentativité des syndicats est un enjeu majeur pour les négociations de branches et pour la défense des intérêts des salarié.e.s

### Les résultats de la mesure de l'audience syndicale 2016 et 2021

| 2016             | 2021               |
|------------------|--------------------|
| CGT : 27,20%     | CGT : 22,87%       |
| CFDT : 24,65%    | CFDT : 31,52%      |
| CGT-FO : 17,24 % | CGT -FO : 12 ,76 % |
| CFTC : 11,49%    | CFTC : 9,68%       |
|                  | UNSA : 16,86%      |

La CGT n'est pas la seule organisation syndicale à baisser en taux de représentativité, la CGT -FO et la CFTC perdent également des voix au profit de la CFDT et de l'UNSA qui arrive dans la branche.

La CGT doit pouvoir continuer à peser dans les négociations surtout dans le cadre des négociations actuelles de fusion avec les Commissaires -Priseurs-Judiciaires.

La future Convention Collective des Commissaires de Justice se négocie depuis 2019 et la CGT se bat pour maintenir les conquies sociaux comme la sauvegarde de la CARCO et obtenir de nouveaux droits pour l'ensemble des salari.e.es des deux branches.

Pour se renforcer, la CGT a besoin de candidat.e.s CGT sur les listes aux élections CSE dans les études , les salarié.es peuvent se rapprocher des unions locales CGT ou des unions départementales CGT ou de notre fédération.

**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [deployment.fsetud@cgt.fr](mailto:deployment.fsetud@cgt.fr) avec la mention « Huissiers »**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**